

Questions orales

M. Sharp: Oui, monsieur l'Orateur. Si les députés me permettent de lire l'article de l'accord de paix, ils le trouveront très explicite:

b) Les pays étrangers doivent cesser toutes activités militaires au Cambodge et au Laos

Des voix: Bravo, bravo!

M. Sharp: Je continue:

et procéderont au retrait total de ces deux pays des troupes, conseillers militaires et personnel militaire, armements, munitions et matériel de guerre, et s'abstenir d'y réintroduire d'autres.

M. Diefenbaker: Cela étant et le ministre ayant été applaudi par les députés de ce côté-ci qui ont toujours condamné le Vietnam du Sud et les États-Unis, je lui demande...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de York-Sud invoque-t-il le Règlement?

M. Lewis: Certainement, monsieur l'Orateur. Taisez-vous donc, là-bas.

Personne à la Chambre ne respecte plus que moi le très honorable représentant de Prince-Albert. Mais en toute déférence je lui dirai qu'il n'a pas le droit de profiter de sa position et de l'affection que lui portent les députés pour faire constamment des discours à divers sujets au cours de la période des questions.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Je tiens à dire au très honorable représentant que nous nous sommes prononcés contre les activités des communistes autant que contre celles des Sud-Vietnamiens.

Des voix: Quand?

• (1500)

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Nous devrions tâcher de poursuivre nos travaux de façon un peu plus ordonnée. Le député a la parole puisqu'il a invoqué le Règlement et il devrait préciser aussi rapidement que possible le point qu'il soulève pour que nous puissions revenir aux questions.

M. Lewis: Je prétends, monsieur l'Orateur, invoquer le Règlement de façon tout à fait légitime et cela fait plusieurs semaines que je viens tout près de le faire. Si vous ne pouvez, pour des raisons que je puis comprendre, voir à ce que tous les députés emploient la période des questions à bon escient, il est alors de mon devoir d'invoquer le Règlement lorsqu'on abuse de cette période comme vient de le faire l'honorable député.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

[M. Diefenbaker.]

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, ce que je viens de dire du Nouveau parti démocratique est substantiellement et réellement vrai. Ses députés ont à maintes reprises condamné les États-Unis et le Sud-Vietnam ici à la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre. Je constate que le député de York-Sud se lève de nouveau, sans doute pour invoquer le Règlement. J'aimerais bien pouvoir mettre fin à la discussion qui s'est amorcée entre le député de York-Sud et le très honorable député vu que la période des questions touche à son terme. Je crois qu'il serait bon de revenir aux questions. Il y a plusieurs députés qui souhaitent poser des questions mais je dois accorder la parole au député de York-Sud puisqu'il veut invoquer le Règlement.

M. Lewis: C'est précisément là la question, monsieur l'Orateur. S'il y avait débat, alors nous pourrions montrer au député à quel point ses déclarations sont fausses et intempestives. Il profite de cette période de questions pour faire des déclarations, sachant bien que personne ne pourra lui répondre, et je n'ai aucunement l'intention de supporter cela.

M. Diefenbaker: Monsieur, l'Orateur...

M. Lewis: Auriez-vous l'obligeance de rappeler au très honorable représentant que j'ai encore la parole, monsieur l'Orateur?

M. Paproski: Levez-vous qu'on vous voie.

M. Lewis: Je sais que je ne suis pas aussi visible que le député qui vient de parler. Si Votre Honneur veut que nous passions aux questions, d'accord, mais si le très honorable représentant persiste à faire des déclarations intempestives et inexacts, vous entendrez plus de rappels du Règlement, monsieur l'Orateur.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je m'empresse de m'excuser. Je croyais que le député s'était rassis, mais il attendait des applaudissements. Pour ce qui est d'accepter ses conseils, je n'ai pas l'intention de me joindre au gouvernement qui, semble-t-il, se laisse dominer par lui.

M. l'Orateur: J'ignore si cela règle le rappel du Règlement, mais la présidence accorde la parole au député de Nickel Belt.

* * *

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'INTERNATIONAL NICKEL COMPANY—LES PRÉVISIONS DE PRODUCTION ET D'EMPLOI—LA MISE AU COURANT DU MINISTÈRE

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. A-t-il obtenu de l'International Nickel Company les prévisions d'emploi et de niveaux de production pour les prochaines années? Dans le cas contraire, le ministre a-t-il l'intention de demander à cette société de fournir ces renseignements à ses services consultatifs de la main-d'œuvre?